



Dossier de groupe

Groupe local de

.....

Saison

..... /

Le dossier d'unité est un outil à usage des groupes locaux. Il fournit une aide pour préparer au mieux l'activité du groupe. Ces fiches peuvent être remplies indépendamment les unes des autres, cependant la partie "Projet Pédagogique" est à remplir dans l'ordre. Les encadrés (comme celui-ci) donnent des conseils pour remplir chacune des fiches.

La première partie, le Dossier de groupe, est à remplir par les RGL (Responsables du Groupe Local). La deuxième partie, le projet pédagogique, doit être remplie par la maîtrise, avec l'aide d'un RGL et d'un Accompagnateur Pédagogique si possible.

1 - Dossier de groupe.....	p.2
1.1 Carte d'identité de l'unité.....	p.2
1.2 Dossier administratif.....	p.3
2 - Projet pédagogique.....	p.4
2.1 Valeurs éducatives de la maîtrise.....	p.4
2.2 Besoins des enfants.....	p.5
2.3 Priorités éducatives et objectifs éducatifs.....	p.6
2.4 Activités, moyens de mise en œuvre et moyens d'évaluation..	p.7
2.5 Imaginaire.....	p.9
2.6 Journée-type.....	p.10
2.7 Planning des activités.....	p.11



1. Dossier de groupe

Date :

1.1 Carte d'identité de l'unité

Unité n°1 :
 Ages allant de à ans
 Nombre d'enfants : Filles : Garçons :

Unité n°2 :
 Ages allant de à ans
 Nombre d'enfants : Filles : Garçons :

Unité n°3 :
 Ages allant de à ans
 Nombre d'enfants : Filles : Garçons :

Unité n°4 :
 Ages allant de à ans
 Nombre d'enfants : Filles : Garçons :

L'équipe de groupe

Le groupe met ses compétences de gestion et d'accompagnement au service des chefs, pour que les chefs puissent à leur tour mettre leur compétence au service des jeunes. Il est bon, autant que possible, que les RGL construisent une équipe dans laquelle les tâches sont réparties et assurées par des adultes compétents, complémentaires dans une ambiance conviviale.

RGL :	Co-RGL :
Trésorier :	Résponsable com :
Parrain 1 et rôle :	Parrain 2 et rôle :
Autre responsabilité :	

La maîtrise

Il est bon d'organiser la maîtrise en fonction des envies mais aussi des capacités et du niveau de formation de chacun. Une manière efficace de faire est de structurer, en donnant des responsabilités plus importantes aux plus expérimentés :

- > Un chef d'unité, BAFA dans l'idéal, et qui a déjà une expérience de camp.
- > Des assistants d'unité, qui peuvent ne pas avoir encore fini (ou commencé) leur BAFA.

Un des chefs de la maîtrise doit être titulaire du PSC1, et assurer le rôle d'assistant sanitaire

Chef 1 , nom et prénom :	Formation :
Compétences :	Rôle :
Disponibilité :	Durée d'engagement :
Chef 2 , nom et prénom :	Formation :
Compétences :	Rôle :
Disponibilité :	Durée d'engagement :
Chef 3 , nom et prénom :	Formation :
Compétences :	Rôle :
Disponibilité :	Durée d'engagement :
Chef 4 , nom et prénom :	Formation :
Compétences :	Rôle :
Disponibilité :	Durée d'engagement :
Effectifs supplémentaires :	



1.2 Dossier administratif

Date :

Coordonnées et enregistrement de l'accueil

Les accueils avec nuitée doivent être déclarés deux mois à l'avance auprès de Jeunesse et Sports. Les accueils sans nuitée de plus de 14 journées avec au moins sept mineurs doivent aussi être déclarés.

[Aller + Loin](#) Centre de ressource > [Le groupe local](#) > Réglementation et déclaration

Téléphone du RGL :

Mail du groupe :

Numéro de déclaration de l'accueil (si déclaration auprès de la DDCS) :

Classeur d'unité

Le classeur d'unité doit être présent sur les sorties, et être accessible à tout moment. Il contient tous les documents utiles au bon déroulement des sorties, à la sécurité des enfants, et permet de présenter l'activité du groupe aux services de la jeunesse et des sports en cas d'inspection. La première obligation est de savoir à tout moment qui est présent sur l'accueil, par conséquent le registre de présence doit être tenu à jour sortie après sortie (arrivée, départ des enfants).

[Aller + Loin](#) Centre de ressource > [Le groupe local](#) > Réglementation et déclaration

<input type="checkbox"/>	Registre de présence	Centre de ressource > Le groupe local > Registre de présence groupe local
<input type="checkbox"/>	Fiches d'adhésion	Centre de ressource > Le groupe local > Bulletin d'adhésion
<input type="checkbox"/>	Fiches sanitaires	Centre de ressource > Hygiène, Santé et alimentation > Fiche sanitaire
<input type="checkbox"/>	Registre de soins	Centre de ressource > Hygiène, Santé et alimentation > Registre de soin
<input type="checkbox"/>	Formulaire de déclaration d'accident	Centre de ressource > Hygiène, Santé et alimentation > Déclaration d'accident grave
<input type="checkbox"/>	Projet éducatif et proposition de branche	Centre de ressource > Éducation et pédagogie > Projet éducatif / Proposition de branche
<input type="checkbox"/>	Dossier d'unité	Il s'agit de ce document que tu remplis actuellement
<input type="checkbox"/>	Attestations d'assurance	Centre de ressource > Le groupe local > Attestation d'assurance
<input type="checkbox"/>	Diplômes de la maîtrise (BAFA, PSC1...)	Et aussi pour chaque chef, un certificat médical, ou la photocopie de la page "vaccins" du carnet de santé
<input type="checkbox"/>	Récépissé de déclaration J. et Sport	Si déclaration
<input type="checkbox"/>	Comptabilité	Centre de ressource > Le groupe local > Comptabilité du groupe

2. Projet éducatif

Date :

2.1 Valeurs éducatives de la maîtrise

L'organisme et le projet éducatif

Les EDLN ont un projet éducatif, qui définit le cadre de l'action éducative du mouvement, ses valeurs, ses axes de travail, et qui explique la pertinence de l'action du mouvement dans le contexte social actuel.

[Aller + Loin](#) Centre de ressource > [Éducation et pédagogie](#) > [Projet éducatif](#)

De l'avis de l'équipe du groupe (incluant la maîtrise), quelle est la particularité du mouvement (les EDLN), et les priorités définies dans le projet éducatif :

La maîtrise

L'action éducative des groupes locaux doit être en cohérence avec le projet éducatif du mouvement. Les actions envisagées doivent être choisies par ceux qui les porteront; ces actions doivent être réalisables par la maîtrise, aussi un bilan de compétences permet de savoir ce qui sera possible, et ce qui nécessitera de mobiliser des compétences externes. Enfin, une charte peut être construite, afin de définir des règles du vivre-ensemble.

Quels sont les convictions de la maîtrise en matière d'éducation des enfants (ce qu'il faudrait leur proposer, de quelle manière) :

La maîtrise possède-t-elle des compétences permettant la mise en place d'activités particulières ? (campisme, nautisme, tai-chi, travail du bois, permaculture, macramé....) :

Charte de la maîtrise :

Avant de commencer à écrire le projet pédagogique, la maîtrise doit s'assurer d'être au courant des besoins et attentes des enfants qui lui sont confiés, et de faire un bilan de ce que les enfants ont déjà vécu dans l'unité.

Quels sont les besoins physiques, affectifs et psychologiques de la tranche d'âge concernée ? (données générales propres à chaque tranche d'âge) :

Quels sont les projets déjà vécus dans l'unité ? Réussites, difficultés ?

Quelles sont les attentes des enfants de l'unité ? (à partir d'une consultation ou d'une évaluation précédente)

Les priorités éducatives sont des valeurs éducatives assez générales telles que : « Persévérer », « devenir responsable », « avoir confiance en soi », « Mettre en place une vie collective harmonieuse », qui doivent être en cohérence avec le projet éducatif.

Les priorités vont être précisées dans trois objectifs. Exemple : si votre priorité est de « Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement », pour un groupe de voyageurs, les trois objectifs peuvent être :

- > Les enfants seront capables de trier les déchets du repas,
- > Les enfants connaîtront quelques techniques de campisme respectueuses de la nature
- > Les enfants seront capables de proposer des moyens permettant de réduire le gaspillage dans l'unité

Il est difficile de formuler directement la pensée collective d'un groupe, aussi il peut être bon d'établir un premier jet, et de ne pas hésiter à revenir dessus, pour simplifier ou préciser les objectifs.

On dit dans le scoutisme qu'un bon objectif est un objectif "MALIN". Il doit être :

- Mesurable (On doit pouvoir savoir s'il est atteint ou non, donc éviter les formulations floues)
- Atteignable (Une majorité de jeunes doit pouvoir y arriver. Idéalement c'est un challenge, mais qui est possible)
- Limité (Dans l'espace et dans le temps. Pour laisser ensuite la place à un autre objectif)
- Intelligent (Pertinent vis-à-vis du public concerné, et cohérent avec le projet éducatif)
- Négociable (On peut se tromper, ou bien les conditions peuvent changer, aussi l'objectif doit pouvoir s'adapter)

Priorité éducative 1 :

Objectif éducatif 1-1 :

Objectif éducatif 1-2 :

Objectif éducatif 1-3 :

Priorité éducative 2 :

Objectif éducatif 2-1 :

Objectif éducatif 2-2 :

Objectif éducatif 2-3 :

Priorité éducative 3 :

Objectif éducatif 3-1 :

Objectif éducatif 3-2 :

Objectif éducatif 3-3 :

2.4 Activités, moyens de mise en œuvre et moyens d'évaluation

Date :

Après avoir fixé des objectifs, on doit préciser les méthodes et les moyens qui vont permettre de les atteindre (jeux, activités pédagogiques,...). Chaque activité ne "parlera" pas autant à chaque jeune, aussi il est bon de prévoir plusieurs activités possibles pour atteindre un même objectif.

Pour construire les bases d'un programme local de qualité, il est important de pouvoir s'assurer du fait que les objectifs soient atteints (ou non atteints). Cela permet une progression solide. Par exemple, il serait hasardeux de monter un projet de camp en hauteur dans les arbres si les enfants n'ont pas au préalable appris à faire des noeuds scouts et à monter une tente. Inversement, il faut amener les enfants à progresser, et si certaines choses sont tout à fait acquises, on peut relever les objectifs, pour que le programme reste attractif.

Objectifs	Moyens d'atteindre l'objectif	Moyens d'évaluation
1-1		
1-2		
1-3		

Objectifs	Moyens d'atteindre l'objectif	Moyens d'évaluation
2-1		
2-2		
2-3		

Objectifs	Moyens d'atteindre l'objectif	Moyens d'évaluation
3-1		
3-2		
3-3		

L'imaginaire est une histoire que l'unité se raconte au fur et à mesure de ses rencontres. Cet imaginaire va agir comme un "stimulant" pour mobiliser les jeunes à participer aux activités et à y mettre tout leur coeur. Par exemple on peut raconter l'histoire d'une forêt malade, et les enfants affronteront des épreuves pour l'aider à retrouver la santé, ou vivre une aventure "pirates" à la recherche d'un trésor... Il est amusant de se "raconter des histoires" pour stimuler les troupes, il faut cependant se rapprocher de la réalité lorsque l'enfant grandit pour coller aux aspirations des jeunes. L'imaginaire devient "aventure" pour les vaillants, puis "projet" pour les pionniers.

Quelques mises en garde :

- > Attention aux dérives : il faut garder un oeil sur ce qu'il se passe.
- > Attention à éviter les histoires "traumatisantes" : enlèvement des chefs en pleine nuit par des hommes cagoulés ou des forces "supérieures", situations effrayantes dans la forêt... Cela nous emmène bien loin de notre projet éducatif, qui vise à une autre relation avec la nature, au-delà de la peur .

L'imaginaire de la tribu :

2.6 Journée type

Date :

La “journée-type” décrit chronologiquement le déroulement d’une sortie. On doit pouvoir y placer les “activités fixes” (rencontre, repas midi, goûter, départ), ainsi que les “activités variables” (une le matin, une l’après-midi, et un temps spi).

Il faut être précis et réfléchi en écrivant le minutage, pour que le planning soit une aide, et non une consigne intenable.

Et il peut être bon pour chaque chef d’avoir un mémo-planning dans sa poche, pour que tout le monde soit en phase.

2.7 Planning des activités

Ici vous pouvez organiser votre année, programmer les sorties, et écrire les activités “variables” qui vont être vecues. Normalement, il doit y avoir une progression dans les activités (dans les temps spi aussi). Cette progression doit suivre le projet de l'année (en cohérence avec le projet pédagogique). Bien sûr, on pourra aborder plus de contenus dans un Week-end que dans une sortie, et le programme du Week-end est à prévoir à part. Un exemple est écrit à la date du 28 Septembre.

Il est vivement conseillé de préparer à l'avance ses activités. Chaque activité doit être organisée par (au moins) un référent, qui a prévu le matériel nécessaire, et le timing, qui a distribué les rôles aux autres membres de la maîtrise, et qui a expliqué à tout le monde ce qui allait se passer.

Date				
Activité du matin				
Activité de l'arpem				
Temps spi				
Lien avec l'imaginaire				

Date				
Activité du matin				
Activité de l'arpem				
Temps spi				
Lien avec l'imaginaire				

Date				
Activité du matin				
Activité de l'arpem				
Temps spi				
Lien avec l'imaginaire				

Date				
Activité du matin				
Activité de l'arpem				
Temps spi				
Lien avec l'imaginaire				

